

Le bruit et la pollution de l'air sont intolérables. Aujourd'hui, les citoyens genevois en ont assez! La santé des Genevois doit passer avant l'économie.

Face au silence assourdissant des autorités, nous, citoyens, exigeons que les autorités du Canton et de la République de Genève, qui ont la responsabilité de préserver la santé de toutes les Genevoises et tous les Genevois, prennent toutes les actions nécessaires afin de respecter et faire respecter les valeurs limites prévues de pollution par la **Loi fédérale sur la protection de l'environnement**ⁱ, l'**OMS**ⁱⁱ et l'**Agence européenne pour l'environnement**ⁱⁱⁱ.

Les autorités continuent de nier toute l'importance des impacts des pollutions notamment air et bruit sur la santé des citoyens. Pour preuve, le reportage de **Temps Présent**^{iv} (TSR) du 16 janvier 2020 nous démontre clairement et sans ambiguïtés à quel point les mesures contre la pollution dans le canton ne respectent pas les normes en vigueur.

Nous demandons

1. des mesures de tous les paramètres de qualité de l'air et du bruit

- a) réalisées dans tous les quartiers et communes du canton afin d'avoir une vue générale de la situation,
- b) effectuées dans toutes les zones riveraines de l'aéroport ;
- c) en tenant compte pour le bruit, des réverbérations des pics sonores ;

2. la publication et la communication des mesures et actions sur Internet

- a) disponibles en tout temps à tous les citoyens
 - heure par heure,
 - mensuellement,
 - annuellement,
 - avec les données historiques de ces dernières années ;
- b) en vue de l'intégration des mesures de pollution de l'air au réseau **NABEL**^v (Réseau national d'observation des polluants atmosphériques de la Confédération suisse) ;

3. des actions menant à une diminution effective de la pollution de l'air et du bruit à travers tout le canton

- a) en vue du **respect des normes fédérales** par la mise en œuvre du mesurage selon les normes les plus strictes en vigueur aujourd'hui prévues par les lois fédérales et européennes, aux points les plus polluants du canton,
- b) en vue de l'**amélioration de l'obligation de collaborer des départements**, par le rattachement du service SABRA^{vi} (Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants) au Département de la Santé et non plus au Département du Territoire afin que ces questions d'environnement soient vraiment prises en compte en garantissant une plus grande objectivité et indépendance,



- c) en vue de la **détection précoce des risques de santé**, par la réalisation dans les meilleurs délais d'une étude épidémiologique sur les impacts sur la santé publique des pollutions générées par les voitures et les avions ;
- d) en vue de la **transparence des données**, par le recours à des experts nationaux neutres et reconnus en concertation avec les associations auteures et signataires de la présente pétition ;

4. des études d'impacts sur la pollution transparentes et contraignantes pour tous les projets d'aménagement du territoire

- a) afin de diminuer l'impact des projets actuels et futurs sur la santé de tous les citoyens,
- b) afin de respecter à la lettre l'esprit des dernières avancées en matière de développement durable, de respect de l'environnement et de santé publique.

Nous, Genevoises et Genevois, désirons et exigeons la plus grande transparence sur les mesures et les actions entreprises par nos autorités face à la pollution.

En espérant vivement que notre requête soit prise en considération, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, les membres député(e)s du Grand Conseil, nos respectueuses salutations.

Les auteurs de la pétition

Sauvegarde Genève

Association A3S (Association du Secteur Sous-Sarasin au Grand-Saconnex)

Les citoyens des zones riveraines de l'aéroport

Et toutes les associations partenaires en faveur d'une meilleure qualité de vie à Genève

Références

ⁱ **Loi fédérale sur la protection de l'environnement**

(LPE) <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19830267/index.html>

ⁱⁱ **OMS – Organisation Mondiale de la Santé**

https://www.who.int/topics/environmental_pollution/fr/

ⁱⁱⁱ **Agence européenne pour l'environnement**

L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) est une agence de l'Union européenne vouée à la préservation et à la surveillance de l'environnement européen, en activité depuis 1994.

<https://www.eea.europa.eu/fr>

^{iv} **RTS - Reportage de Temps Présent du 16 janvier 2020**

La pollution de l'air tue prématurément près de 4000 personnes chaque année en Suisse. Première cause de cette surmortalité : le trafic routier dans nos villes, qui étouffent dans la fumée des gaz d'échappement. Alors que plus de 300 villes en Europe ont limité l'accès aux voitures les plus polluantes, la Suisse ne fait rien. Temps Présent dévoile le laxisme inquiétant des pouvoirs publics et la confiance mal placée envers les constructeurs automobiles. Pour certains, il serait temps que la justice s'en mêle.

Un reportage de Raphaël Engel et Philippe Mach

Image : Erwan Jagut Son : Philippe Combes Montage : Valérie Wacker

<https://pages.rts.ch/emissions/temps-present/10911749-voitures-a-quand-la-fin-de-l-enfumage.html#10911750>

^v **Le réseau national d'observation des polluants atmosphériques (NABEL)** mesure la pollution de l'air en Suisse en 16 emplacements. Les stations sont réparties sur l'ensemble du territoire et elles mesurent la charge en des endroits caractéristiques (p. ex. routes du centre-ville, zones d'habitation, stations rurales).

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/air/etat/donnees/reseau-national-d-observation-des-polluants-atmospheriques--nabe.html>

^{vi} Le **SABRA** - Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants

<https://www.ge.ch/dossier/qualite-air>

dépend de l'**OCEV** - Office cantonal de l'Environnement

<https://www.ge.ch/organisation/office-cantonal-environnement>

qui lui-même dépend du DT - Département du territoire

<https://www.ge.ch/organisation/departement-du-territoire-dt>